Sfax le 21/04/2022

Avis de de sollicitation de manifestation d'intérêt

Objet : Formation en techniques de recherche d'emploi au profit des étudiants de FSEG Sfax.

Pièces jointes : Termes de références de la formation.

Dans le cadre de l'accord de prêt n°8590-TN entre le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de contribuer au financement du Programme d'Appui à la Qualité de l'Enseignement Supérieur (PAQ), la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax (FSEG Sfax) a bénéficié d'un fond compétitif pour la mise en œuvre du projet PAQ 4C intitulé : **« Mécanismes d'appui à la gouvernance institutionnelle pour une meilleure employabilité (MAGIE) »**

La faculté des sciences économiques et de gestion de Sfax se propose d'utiliser une partie de cette allocation pour effectuer les paiements autorisés par le contrat à signer au titre de la présente mission.

Dans le cadre de ce projet, FSEG Sfax invite, par la présente demande, les organismes intéressés à manifester leur intérêt à présenter une proposition pour une formation en techniques de recherche d'emploi au profit des étudiants de la faculté.

Les organismes intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références, téléchargeables sur le site de la FSEGS : http://www.fsegs.tn, doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées conformément **à l'article 8 « Pièces constitutives de la manifestation d'intérêt ».**

Le mode de sélection de l'organisme est celui de **qualification de bureau d'étude** selon les directives de la banque mondiale éditées en janvier 2011 et mises à jour en juillet 2014. Toute **candidature émanant d'un consultant individuel sera exclue**. Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques.

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence par mail à l'adresse électronique : **slim.kallel@fsegs.usf.tn** et trouver la version numérique des documents afférents à cet appel sur le site web de la FSEGS http://www.fsegs.tn. Les manifestations d'intérêts doivent parvenir au bureau d'ordre de FSEG de Sfax au plus tard **le 06 mai 2022 à 10h** avec la mention suivante :

« Ne pas ouvrir »

CONSULTATION N°09 PAQ 4C/2019 : manifestation d'intérêt pour assurer une « Formation en techniques de recherche d'emploi pour les étudiants».

FSEG de Sfax, Route de l'aérodrome km 4

B.P. 1088, 3018 Sfax, Tunisie

Le cachet du bureau d'ordre de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax faisant foi.

LU ET ACCEPTE PAR :

Le représentant de l'organisme de formation

.....

A , Le

Le Doyen de la FSEG de Sfax

Pr. Younes Boujelbène

A Sfax, Le 21 AVR. 2022

République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Sfax
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax

Projet PAQ-4C FSEG-Sfax

« Mécanismes d'appui à la gouvernance institutionnelle pour une meilleure employabilité (MAGIE) »

Termes de références

Formation en techniques de recherche d'emploi au profit des étudiants de FSEG Sfax

1. CONTEXTE DE L'ACTION 4
2. OBJECTIFS DE LA MISSION 4
4. TÂCHES A REALISER 4
5. LIVRABLES 5
6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION 5
7. QUALIFICATION ET PROFIL DE L'EXPERT 5
8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT 5
9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT 6
10. CONFLITS D'INTERET 7
11. CONFIDENTIALITE 7

1. CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre de l'accord de prêt n°8590-TN entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de contribuer au financement du Programme d'Appui à la Qualité de l'Enseignement Supérieur (PAQ), la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax (FSEGS) a bénéficié d'un fond compétitif pour la mise en œuvre du projet PAQ-4C intitulé *« Mécanismes d'appui à la gouvernance institutionnelle pour une meilleure employabilité (MAGIE)* ».

FSEG Sfax se propose d'utiliser une partie de cette allocation pour effectuer les paiements autorisés par le contrat à signer au titre de la présente mission. Dans le cadre de ce projet, la faculté invite, par la présente demande, les organismes intéressés à manifester leur intérêt à présenter une proposition pour la formation en techniques de recherche d'emploi au profit des étudiants de FSEG Sfax.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs visés par la formation consistent à aider les étudiants à :

- Savoir délimiter les contours de leur projet professionnel
- Connaître et s'approprier des techniques et stratégies nécessaires à la recherche d'emploi.
- S'engager dans un processus actif de recherche d'emploi
- Identifier les compétences professionnelles et apprendre à les valoriser
- Apprendre à utiliser les outils de recherche d'emploi (optimisation d'un réseau professionnel, rédaction et mise en forme d'un CV, rédaction, organisation et personnalisation d'une lettre de motivation,
- Construire sa présentation et son sens de la communication (préparation/simulation d'entretien de recrutement, tout autre outil novateur jugé par le formateur comme approprié).

3. BENEFICIAIRES DE LA MISSION

Les étudiants de FSEG Sfax.

4. TÂCHES A REALISER

Sur la base des objectifs fixés, l'organisme aura à réaliser les tâches suivantes :

- Garantir le déroulement de la formation conformément au programme proposé et validé lors de la négociation du contrat.

- Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse à la fin de la formation, transmis à la FSEGS, de l'avancement et de la concrétisation de l'activité correspondante.

5. LIVRABLES

a) Un rapport de synthèse contenant
 - Les dates de la formation,
 - La liste des formés
 - Le nombre d'heures de la formation,
 - Les différentes modalités de formation,
 - **Les compétences acquises en fin de la formation.**

b) Supports pédagogiques utilisés lors des formations

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par la FSEGS. Une fois validés, tous les rapports seront remis à la FSEGS en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF) à l'adresse suivante : slim.kallel@fsegs.usf.tn . L'envoi du rapport final de la mission à la FSEGS devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

La formation sera organisée dans les locaux de la faculté.

La formation se déroulera durant l'année 2022 (à partir du mois d'octobre). La date de démarrage de la mission sera fixée en concertation avec l'organisme concerné lors de la négociation du contrat.

La formation s'étalera sur 3 jours et concernera un groupe approximativement de 80 étudiants.

7. QUALIFICATION ET PROFIL DE L'EXPERT

Peuvent participer à cette consultation les experts ayant :

- Un diplôme universitaire (licence/master/doctorat/ingénieur)
- Une expérience professionnelle pertinente dans la formation des étudiants et nouveaux diplômés en techniques de recherche d'emploi

8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

a) Lettre de candidature ;
b) Expérience générale de l'organisme candidat avec les pièces justificatives ;
c) Références récentes et pertinentes en missions similaires ;

d) Curricula Vitae des experts qui vont intervenir dans cette action.
e) Qualifications, diplômes et attestations des experts
f) Une proposition détaillée du programme de la formation sous forme d'un tableau récapitulatif portant en détail l'intitulé des différents modules, leurs objectifs, les résultats escomptés et le nombre d'heures allouées à chacun.
g) Une fiche technique présentant un résumé des objectifs et des résultats attendus de la formation.

9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Le mode de sélection de l'organisme est celui de qualification du bureau d'étude selon les directives de la banque mondiale éditées en janvier 2011 et mises à jour en juillet 2014. Toute candidature émanant d'un consultant individuel sera exclue. Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques comme suit :

Critères	Notation
Qualifications des experts en rapport avec la mission ▪ Expériences en missions similaires (1 à 3 actions :20 points, de 4 à 5 actions :25 points, plus que 5 actions :30 points)	30
Qualification des experts engagés dans la mission ▪ Maitrise de la pédagogie des adultes et l'animation des ateliers de travail en groupe ▪ Ayant une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur en Tunisie pour avoir côtoyé la cible d'étudiants lors de formations précédentes ;	10 10
Programme de la formation proposée ▪ Richesse du programme et correspondance avec les objectifs de la mission ▪ Orientation pratique de la formation (mises en situation, cas pratiques,…)	30 20
Total	100

Un Procès-Verbal de classement des organismes est rédigé au terme de la sélection par la commission de suivi qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des trois rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Dans une seconde étape, une classification de la liste restreinte retenue sera effectuée selon le barème suivant :

Offre	**Pondération**
Proposition technique	70%
Proposition financière	30%

Avant l'attribution définitive du contrat, le bureau ayant obtenu le meilleur score pondéré sera invité pour une séance de négociation. Les négociations portent essentiellement sur :

a) Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
b) L'approche méthodologique.
c) Le contenu des livrables.
d) L'offre financière.

10. CONFLITS D'INTERET

Les organismes en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission.

11. CONFIDENTIALITE

L'organisme retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.